

qui ont fait réfléchir tous les hommes d'Etat dignes de ce nom à commencer par M. de Bismarck.

L'erreur de l'école socialiste, c'est qu'elle reconnaît aux lois un pouvoir créateur : elle les croit susceptibles de changer les conditions d'existence de l'humanité.

L'homme, disait Lasalle, ne peut pas modifier les lois cosmiques, mais il fait à son gré les lois sociales.

C'est là une grossière erreur : l'organisme social ne se ploie pas plus aux exigences des réformateurs que l'organisme humain ne se plie aux expériences du laboratoire.

En l'altérant gravement, on le tue. Il y a telle loi sociale, projetée par les disciples de Marx et de Lassalle, qui mettrait fin à la société le jour où elle serait appliquée.

Et ceci n'est point une simple théorie philosophique. L'expérience de l'histoire confirme ici notre assertion. L'humanité a connu, dans le passé, toute une suite de civilisations, qui ont eu leur grandeur et leur décadence : eh bien ! ces civilisations ont péri parce qu'elles ont méconnu les lois organiques de leur développement et ont voulu s'en affranchir.

Il faut inventer des principes, disait un homme d'Etat de ce siècle, ou se contenter de ceux qui, depuis quatre mille ans, régissent les sociétés humaines.

Eh bien, on n'invente pas plus de principes sociaux que l'on n'invente de principes dynamiques. On observe, on définit, on précise ces principes : on en perfectionne l'application pratique : mais là se borne le pouvoir de l'homme.

C'est là ce que l'Eglise a fait, dès le début : elle a étudié les conditions de vie de l'organisme social ; elle a fait la part de ce qui est susceptible de progrès, et de ce qui est immuable, et, depuis deux mille ans, elle travaille à améliorer la condition du travailleur, parce qu'elle sait que l'humanité sera toujours soumise à la loi du travail. Elle n'a jamais dit : Il n'y aura plus de pauvres : mais elle a prouvé qu'on pouvait faire germer l'espérance dans le sillon du pauvre. Elle n'a jamais promis de changer les pierres en pain : mais elle a prouvé qu'elle pouvait prélever sur la table du riche de quoi nourrir le pauvre.

Mgr l'archevêque de Paris s'étonne avec raison que les ennemis de l'Eglise aient pu méconnaître son rôle en tant qu'agent de la civilisation et du progrès. On a tellement perverti le sens moral des populations, nous dit-il, que trop souvent les classes ouvrières s'imaginent que le précepte du repos du dimanche est une entrave mise à la liberté des hommes du travail. Une entrave ! Mais c'est, au contraire, un des premiers articles de la *charte d'affranchissement des classes laborieuses* ! En disant à l'ouvrier : Tu ne travailleras pas le dimanche, est-ce qu'on ne défend pas le travailleur contre la cupidité qui l'exploite, est-ce qu'on ne dit pas au maître : Tu ne feras pas travailler le dimanche !

Mais ici les économistes sont d'accord avec nous pour recon-